

Toulouse, le 29 avril 2013

Les ATR -600, certifiés par la FAA

Le constructeur d'avions turbopropulseurs ATR est heureux d'annoncer que les ATR de la nouvelle série « -600 » viennent d'obtenir leur certification de la FAA, l'Agence Fédérale de l'Aviation américaine. Cette certification, qui concerne autant l'ATR 42-600 que l'ATR 72-600, permettra désormais l'entrée en service de ces nouveaux avions dans les pays qui requièrent la certification de la FAA et non pas de l'EASA, l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne. Dans le cadre de la coopération entre les deux agences, la FAA s'est en partie appuyée sur le travail qui avait été réalisé par l'EASA pour octroyer leur certification aux deux modèles de la famille ATR « -600 ».

L'ensemble des tests de l'EASA, complété par les vols faits par les pilotes d'essai de la FAA, a permis de valider le bon fonctionnement des nouveaux systèmes et équipements installés à bord de l'appareil, notamment sur sa nouvelle avionique : nouveau « glass cockpit » à 5 écrans LCD ainsi que de nouveaux systèmes de communication, navigation, surveillance, FMS (système de gestion du vol), Pilote Automatique, gestion des alertes et ordinateur MPC (intégrant notamment des fonctions de maintenance et protection avion).

« L'obtention de cette nouvelle certification va nous permettre d'élargir l'horizon commercial et opérationnel de notre famille d'avions », a déclaré Filippo Bagnato, Président Exécutif d'ATR. « Depuis leur lancement, les ATR -600 sont devenus les avions régionaux de moins de 90 sièges les plus vendus au monde, un succès confirmé par ailleurs par leur grande fiabilité opérationnelle et par leur popularité auprès des passagers. Nous sommes convaincus que la certification de la FAA va nous ouvrir des portes sur des marchés à fort potentiel, autant pour le remplacement d'avions turboprops de générations précédentes que pour remplacer des jets de moins en moins rentables ».

Depuis le lancement du programme des nouveaux ATR 42-600 et ATR 72-600 en Octobre 2007, ATR a reçu des commandes pour plus de 300 appareils de cette nouvelle série. A ce jour, près de deux tiers des avions régionaux de moins de 90 sièges en commande dans le monde sont des ATR de la nouvelle série « -600 ».

À propos de l'ATR 72-600 :

Capacité de transport : 68 à 74 places
Moteurs: Pratt & Whitney Canada PW 127M
Puissance maximale au décollage : 2750 chevaux par moteur
Poids maximal au décollage : 23 000 kg
Charge maximale : 7 500 kg
Autonomie maximale à pleine charge : 900 milles nautiques (1665 km)

À propos de l'ATR 42-600 :

Capacité de passagers : 46 à 50 sièges
Moteurs : Pratt & Whitney 127M
Puissance maximale au décollage : 2400 chevaux par moteur
Poids maximal au décollage : 18 600 kg
Charge maximale : 5 500 kg
Portée maximale à pleine charge : 800 milles nautiques (1 483 km)

À propos d'ATR :

Fondé en 1981, ATR est devenu le leader mondial sur le marché des avions régionaux jusqu'à 90 places. Depuis sa création, ATR a vendu plus de 1200 appareils. Sa clientèle compte aujourd'hui 186 exploitants dans 90 pays. Les ATR ont cumulé plus de 21 millions d'heures de vol. ATR est un partenariat à parts égales entre deux acteurs aéronautiques européens majeurs, Alenia Aermacchi (société du Groupe Finmeccanica) et EADS. Son siège social se situe à Toulouse. ATR est certifié ISO 14001, la norme internationale de référence en matière de respect de l'environnement. Pour de plus amples informations, connectez-vous sur www.atraircraft.com.

Vous pouvez aussi suivre ATR sur sa chaîne YouTube officielle : [ATRbroadcast](https://www.youtube.com/ATRbroadcast) et sur son compte [twitter](https://twitter.com/ATRaircraft) : [@ATRaircraft](https://twitter.com/ATRaircraft).

Contacts presse ATR

David Vargas

Tél. : +33 5 62 21 66 14

E-mail : david.vargas@atr.fr

Yevgenia Akinshina

Tél. : +33 5 62 21 60 61

E-mail : yevgenia.akinshina@atr.fr